

« Vallée de la batterie ». L'industrie de la « décarbonation » ...

Revenons dans le Nord : la « transition » y dispose d'une sidérurgie de grande capacité, d'un « écosystème » automobile intégré, d'une technologie d'accumulateurs à maturité, d'une manne financière et d'une législation allégée. Les giga-industriels peuvent investir la région, qui leur cède tout : son eau, son électricité, ses transports, ses hectares, sa main-d'œuvre formée. Ce pillage est déclaré publiquement, tout comme les autorisations accordées par l'État et les collectivités. Rien de secret, nous avons les noms, les dates et les adresses.

D'abord, les cinq *gigafactories*. Après l'usine ACC de Total/SAFT et Stellantis déjà citée, sur la zone de Douvrin, le fabricant chinois d'éoliennes et de batteries Envision s'associe au constructeur automobile Renault pour installer à Douai la deuxième giga-usine de batteries des Hauts-de-France. Entre autres exigences, ils réclament l'électricité d'une ville comme Marseille (plus de 800 000 habitants) pour fabriquer 500 000 batteries par an. Accordée par notre bon préfet. La région elle, offre 60 millions d'euros.

La troisième *gigafactory* des Hauts-de-France est construite par Verkor, une *start up* grenobloise. Grenopolis colonise Dunkerque ? On y revient.

Le Taïwannais Prologium, fabricant de batteries lithium-céramique pour smartphones, associé quant à lui à Mercedes-Benz, plantera la quatrième *gigafactory* de France sur 130 hectares nouvellement défrichés par le port de Dunkerque. L'usine prévoit de produire 750 000 batteries par an. Prologium réclame 2,6 millions de mètres cubes d'eau, soit la consommation de 48 000 habitants. Le préfet a donné son accord, en dépit des arrêtés « sécheresse » qu'il signe pourtant depuis sept étés.

Prologium a choisi Dunkerque pour sa « disponibilité foncière », son « bassin d'emploi », ses « nombreuses universités et écoles », et son « énergie bas carbone à un prix compétitif » (nucléaire) - oubliant les subventions. L'État et l'Europe offrent 1,4 milliard d'euros sur les 5,2 d'investissement, soit 29 %. *Les Échos* s'étonnent de la « surenchère dans la course aux subventions chez les fabricants de batteries ». Laquelle n'échappe pas au directeur du concurrent ACC : « Nous sommes émus par les montants reçus par Prologium, qui représentent près de trois fois plus que ce à quoi nous avons eu droit ».

Pauvres pillards. Stellantis a menacé de déménager aux États-Unis sa *gigafactory* en construction en Ontario, quand son concurrent Volkswagen a reçu 13 milliards de dollars canadiens (9 milliards d'euros) de subventions. Le gouvernement canadien a obtenu en lui versant 10,2 milliards d'euros pour ramener l'usine sur son territoire en transition.

Une cinquième giga-usine française s'installera sur la zone d'activité commerciale « Jules Verne » de Boves, à côté d'Amiens dans la Somme. Celle-ci fabriquera des accumulateurs au sodium, comme le fit Jules Verne il y a 155 ans. « C'est une vraie fierté pour Boves d'accueillir Tiamat, comme la commune avait accueilli Amazon », s'enorgueillit la maire. Tiamat prétend que ses batteries sodium-ion sont plus rapides à charger, plus durables, et surtout dépourvues de lithium et de cobalt, dont l'approvisionnement est à la fois tendu et catastrophique. Attendons les documents officiels avant de juger la qualité du *greenwashing*.

Tiamat soigne son storytelling. Elle est une « spin off » en novlangue techno une boîte issue d'un laboratoire universitaire - en l'occurrence un labo CNRS... ... Le dernier « tour de table » de Tiamat a fait entrer à son capital Stellantis, Arkema (chimie), et le groupe français MBDA qui fabrique les

missiles de l'armée, y compris nucléaires. Une vraie *success story* pour le créateur de Tiamat, le Pr Tarascon, médaille d'or du CNRS en 2022.

(...)

Revenons à Verkor... En 18 mois, les créateurs de Verkor - dont deux anciens de Tesla - ont convaincu Renault, Schneider Electric, Capgemini et Arkema d'entrer au capital de leur boîte ; levé plus de 110 millions d'euros ; annoncé par la voix d'Emmanuel Macron en février 2022 la construction d'une *gigafactory* à Dunkerque d'ici 2025... sans avoir produit la moindre batteries.

Pas moins de trois ministres inaugurent le Verkor Innovation Center - « VIC » en dauphinois - sur la presqu'île scientifique de Grenopoli le 29 juin 2023. Le VIC regroupe le siège de Verkor, son centre R&D et une « école de batterie » qui ne formera pas des musiciens mais 1600 opérateurs et techniciens en cinq ans, du CAP au doctorat. C'est là qu'est installée la première ligne de production de Verkor, « hautement digitalisée », signale le directeur technique (robots et numérique).

L'occasion pour l'ex-ministre de l'Industrie, Roland Lescure, de rappeler le dessein technocratique : « Profitez de la transition écologique pour faire une véritable révolution industrielle ».

Trois mois après cette inauguration, Verkor lève plus de deux milliards d'euros pour financer sa *gigafactory* dunkerquoise - dont 650 millions de subventions issues du plan « France 2030 », de la région Hauts-de-France (60 millions) et de la communauté de commune urbaine de Dunkerque (30 millions). Macron salue « un record » et « un modèle ». Ce n'est pas fini. En mai 2024, Verkor accroît son financement avec un prêt de 1,1 milliard auprès de 16 banques commerciales et publiques. Plus de trois milliards pour une *start up* de quatre ans, c'est du jamais vu.

(...) Verkor détruit donc 150 hectares que le port de Dunkerque a pris aux terres agricoles, pour bâtir son usine géante (140 000 m²) - « le plus long bâtiment de France », selon le directeur de l'aménagement et de l'environnement du port - et produire 300 000 batteries par an pour les véhicules électriques. (...) « En novembre 2023, il n'y avait rien sur le terrain », dit l'envoyée spéciale du *Monde*. « Rien », ça n'existe pas sur Terre, mais pour le journal de la technocratie, cela signifie *rien de productif*. « Tout est allé très vite, car il s'agissait d'un terrain "Choose France" [l'agence gouvernementale qui facilite l'implantation d'usines en France], explique M. Paineau [co-fondateur de Verkor] ».

(p. 235) L'eurodéputé Vert Damien Carême, ancien maire d'Usinor-Ville (Grande-Synthe), que son père dirigeait déjà entre 1971 et 1992, justifie son soutien à l'industrie verte :

« En tant qu'écologiste, je me félicite que l'UE ait enfin réalisé que la transition vers une économie nette zéro [net zero carbon, en strasbourgeois] peut à la fois sauver le climat et renforcer la souveraineté de l'UE tout en créant de nombreux emplois verts. »

Quelques semaines plus tard, trois jours après le vote de la loi française pour l'« Industrie verte », sa collègue eurodéputée Verte Marie Toussaint, ancienne salariée de l'association « Notre Affaire à tous » (pour la « justice climatique »), est à Dunkerque, invitée de *Libération*. Aux côtés de l'ex-ministre de l'Industrie Roland Lescure et du patron des batteries Verkor, elle défend leur projet commun : « Cela peut surprendre de la part de EELV, mais non seulement l'industrie verte existe, mais elle est indispensable ».

(...) cette technocrate qui siège au conseil stratégique de l'Institut du développement durable et des relations internationales, un *think tank* fondé entre autres par Veolia, la BNP, EDF, Engie, et financé par les industriels de la décarbonation. Elle avait le CV idéal pour mener la liste verte aux élections européennes de 2025 (5,5 % des votes).

Marie Toussaint a aussi voté la « Législation européenne sur l'approvisionnement en matières critiques » - indispensables aux batteries, éoliennes et *smartphone*. Laquelle prévoit de renforcer les « capacités intérieures » de l'UE pour une cinquantaine de ces minerais, avec 10 % d'extraction du sous-sol européen, 40 % de transformation locale, et 25 % de recyclage. L'Europe s'apprête à ouvrir des mines de lithium dans l'Allier voire en Alsace, avec l'approbation des « Écologistes » et de la gauche.

(...)

Outre leurs batteries, les voitures électriques réclament des moteurs particuliers, moulé dans un « acier électrique » aux propriétés magnétiques particulières. ArcelorMittal, anciennement Usinor, se prépare à en produire 200 000 tonnes par an sur son site de Mardyck près de Dunkerque. L'usine doit ouvrir une nouvelle ligne de production dédiée, justement intitulée « Electryck » pour équiper 2,5 millions de moteurs. Il faudra 2 750 tonnes d'acides et l'électricité de 200 000 personnes, sans compter l'eau.

(...)

Devant l'avalanche de projets « électro-intensifs », RTE, le réseau de transport d'électricité, alerte : la « décarbonation et l'attractivité du Dunkerquois » réclament 4 500 MW d'électricité en plus d'ici 2040 - soit le triplement de la consommation actuelle. « RTE se prépare à un changement d'échelle, avec la création de deux nouveaux postes électriques de 400 000 volts. Un investissement historique de 1,3 milliard d'euro. »

Les 5 400 Mw des six réacteurs actuels de Gravelines, et les 600 MW de la centrale éolienne prévue au large, ne suffiront pas. L'électricité produite par la plus puissante centrale d'Europe sera entièrement dédiée aux gros chimistes et sidérurgistes. Les scénarios et prédictions des technocrates du « 100 % renouvelable » ont explosé. Mais la technologie fournit aux problèmes qu'elle crée. Deux réacteurs « EPR2 » sont prévus à Gravelines et deux autres le sont à Penly, 180 km plus bas.

(...)

(p. 238) A l'échelon régional, les élus EELV des Hauts-de-France pérorent au fil des inaugurations et annonces gouvernementales, en faveur « de cette filière locale de la mobilité électrique ». Ainsi, nous apprennent-ils, « le projet [Verkor] comporte en effet plusieurs aspects positifs, notamment la création d'emplois directs et indirects, le soutien à la "vallée de la batterie" en hauts-de-France, et plus généralement la transformation de notre industrie locale dans le cadre d'une transition énergétique ambitieuse ».

(p. 248) Nous voici non seulement à l'ère du tout électrique - la production mondiale d'électricité doit doubler d'ici 2050 - mais de l'électricité prétendue renouvelable. En France, un tiers de l'électricité consommée est produite par l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité et la bioénergie. Compte tenu des délais de construction de nouveaux réacteurs nucléaires, le gestionnaire du réseau RTE réclame 4 000 mâts éoliens offshore, le triplement du nombre d'éoliennes terrestres, et une multiplication de 7 à 12 fois de la puissance photovoltaïque, par rapport au niveau de 2021. Il en faudra partout. Sur les montagnes qu'on déboise à ce effet comme dans les Alpes de Haute-Provence, sur les lacs, comme celui du Lazer dans les Hautes-Alpes, ou EDF installe 50 000 panneaux solaires flottants, Etc, etc.

(...) Autrement dit, notre organisation sociale dépend toujours plus d'une énergie intermittente, elle-même dépendante de la météo... ... Le Britannique Harmony Energy construit en ce moment le plus grand centre de stockage de France, sur la zone industrielle de Cheviré dans le port de Nantes, au lieu même de l'ancienne centrale thermique. Tout un symbole. Il peut approvisionner 170 000 foyers branchés à Netflix pendant deux heures. La zone ressemble à un parking de conteneurs métalliques blancs, entourés de panneaux solaires. Tel est le paysage de l'écologie technocratique.

(p. 212) Conséquence de cette ruée vers l'électromobile : l'industrie a besoin d'électricité. Macron annonce dans son fameux « Discours de Belfort » du 10 février 2022 la relance historique de la politique nucléaire française. Le président pose pour l'occasion au milieu de l'usine *General Electric*, devant une turbine Arabelle rutilante, ce rotor de 70 mètres de long destiné à des centrales nucléaires de 1900 MW, à la fois le plus puissant du monde et de fabrication française. La mise en scène associe la toute puissance de l'État à celle de l'Électricité, censées relever les déficits écologiques du XXI^e siècle.

Macron promet six réacteurs de type « EPR 2 » et la prolongation des vieux réacteurs au-delà de 50 ans initialement prévus - la précédente loi de programmation énergétique, votée après la catastrophe de Fukushima prévoyait une douzaine de fermetures. A quoi s'ajoute 40 GW d'électricité éolienne « soit une cinquantaine de parcs éoliens en mer », et 100 GW d'électricité solaire. Mais, se désole le président, les temps de procédure ralentissent l'action vigoureuse que nécessite l'Histoire. Sa mine devient grave, son menton s'avance : Macron lèvera « toutes les barrières réglementaires » qui nuiraient à la Transition. Aux aides financières succéderont es faveurs administratives.

Le parlement français adopte le 7 février 2023 une loi d'accélération des énergies renouvelables : « jusqu'à 5 ans de délai réduit pour un projet solaire photovoltaïque, jusqu'à 2 ans de délai réduit pour les projets éoliens en mer ». La loi accorde une « présomption de raison impérieuse d'intérêt public majeur » qui autorise certains chantiers à déroger à la protection de la faune et la flore ; elle réduit l'instruction des demandes d'autorisation environnementales ; et si d'aventure un préfet n'accorde pas ladite autorisation - dossier mal ficelé ou projet manifestement illégal - un « Fonds de garantie » couvrira les pertes financières liées à la procédure. Voilà qui devrait sécuriser les industriels.

Quatre mois plus tard, le parlement adopte une loi similaire en vue de l'accélération du nucléaire. Celle-ci prolonge la durée de vie des réacteurs existants et, sans entrer dans les détails,, dispense EDF de diverses demandes d'autorisations relatives au droit de l'urbanisme. Enfin la loi dite « Industrie verte » du 10 octobre 2023 permet aux usines labellisées « intérêt nationale majeur » de déroger au Code de l'environnement. Ces passe-droit dépendent du seul ministre de l'Industrie... ... ces trois dernières lois de techno-accélération renforcent l'autoritarisme industriel. En fait d'innovation, la Transition perpétue la tradition des manœuvres entre grandes compagnies et gouvernements de notables.

USA et Europe

(p. 204) Elon Musk inaugure un an plus tard, en janvier 2017, la première « *Gigafactory* » d'accumulateurs du monde. Néologisme censé frapper les esprits et souligner la démesure de ses réalisations. Désignant une usine produisant la quantité de batteries nécessaire pour stocker une gigawattheure, le terme devient vite une formule de marketing bienvenue dans l'univers *giga* des technologies d'avant-garde respectueuses du climat.

Tesla s'est associé pour cette première réalisation au fabricant japonais historique d'accumulateurs, Panasonic. Après la mise en concurrence de la Californie, du Texas, de l'Arizona et du Nouveau Mexique, les deux partenaires choisissent le Nevada, l'État qui allonge la plus grosse subvention, 1,3 milliard de dollars sur un total de 4,9 milliards d'investissement (presque un tiers), plus un terrain viabilisé vendu à vil prix et vingt ans d'exonérations de taxes. *Gigafactory* égale giga-subventions. Le Nevada accorde encore 300 millions de dollars d'exonération en 2023 pour que Tesla agrandisse son usine.

Cette première gigafactory s'étend sur 400 puis 700 hectares, ce qui en fait l'usine la plus vaste du monde. Les suivantes, à Berlin et Shanghai, sont à peine plus petites : « Nous avons fait des calculs pour savoir ce dont nous avons besoin pour faire basculer l'humanité entière vers les énergies renouvelables, déclare le patron de Tesla en 2016, dans un documentaire de *National Geographic*. Et nous avons besoin... de 100 Gigafactories. »

Évidemment, le climat exige des sacrifices écologiques. L'implantation de l'usine berlinoise nécessite la destruction d'une forêt de 329 hectares, quelques 500 000 arbres. On ne va pas chipoter, surtout pas les Verts allemands, à fond derrière le giga-projet d'Elon Musk.

Le gouvernement des États-Unis se dote d'un plan d'investissement ambitieux afin de relever les défis de la concurrence chinoise et du climat. Le 7 août 2022, alors que les giga-feux ravagent la Californie, le sénat adopte l'*Inflation Reduction Act* du président démocrate Joe Biden : 370 milliards de dollars au profit des industriels des énergies renouvelables, du nucléaire, de la voiture

électrique, et bien sûr des accumulateurs - ces deux derniers secteurs recevant 70 milliards à eux seuls. Greenpeace USA salue les « investissements indispensables » à la « transition juste ». Dans les secteurs de pointe comme les batteries, l'intervention de l'État ne connaît plus de limite. La guerre commerciale et industrielle est lancée.

L'Europe ne peut plus traîner. Le parlement européen vote en janvier 2020 le « Pacte vert » proposé par Ursula von der Leyen, la nouvelle présidente, allemande et conservatrice, de la Commission. Cette « feuille de route » pour la « neutralité carbone », qui promet 1000 milliards d'euros sur dix ans, se concrétise trois ans plus tard en Plan d'investissement... ... Bref. La Commission emmenée par Ursula von der Leyen répond aux plans chinois et américains en janvier 2023 avec un « Plan industriel du Pacte vert » : 140 milliards d'euros en faveur des renouvelables, de l'hydrogène, du stockage du carbone, des piles et des batteries, etc. L'Europe entend produire 23 % des batteries mondiales (en volume) d'ici 2030 contre 7 % en 2020. (...)

Un encadrement simplifié ? Thierry Breton, alors commissaire européen au marché intérieur, à l'industrie, au numérique et à la défense, nous explique. Certains projets « d'intérêt public » financés par l'Union européenne ne pourront être « empêchés pour des raisons environnementales ». La Commission promet de « réduire le fardeau administratif » des autorisations environnementales et urbanistiques notamment. Simple comme laisser faire.